

**OBJET :** Adhésion à l'Association des Collectivités Publiques Utilisant des Systèmes d'Information (ACPUSI)

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Depuis plusieurs années, la Ville de Sotteville-lès-Rouen est utilisatrice du logiciel CIVIL, tant pour la partie finances que pour la partie RH-Paie.

L'Association des Collectivités Publiques Utilisant des Systèmes d'Information (ACPUSI) est une association créée en 1984 qui, à ce jour, regroupe plus de 240 collectivités territoriales ou établissements publics utilisateurs des logiciels CIVIL de la Société CIRIL GROUP. Tous les adhérents bénéficient :

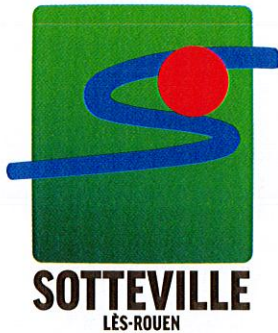
- De la force d'un "club utilisateur" indépendant,
- D'un partenariat constructif formalisé par une charte avec la société CIRIL pour des logiciels et des services de qualité,
- D'une remise de 5% sur l'ensemble des prestations CIRIL (hors contrats de maintenance) ainsi que sur le prix catalogue des modules complémentaires,
- D'une téléformation gratuite de 2 heures pour la 2<sup>ème</sup> année de souscription au service Assistance Formation En Ligne (AFEL),
- D'ateliers produits gratuits sur les logiciels CIRIL : Civil-Net Finances, Civil-Net RH, Enfance, Elections,
- D'informations, d'échanges d'expériences et de conseils entre utilisateurs via simple inscription sur le site internet : [www.acpusi.org](http://www.acpusi.org),
- De la participation gratuite à l'Assemblée Générale avec des rencontres et débats avec les intervenants de la société CIRIL GROUP sur leurs différents produits.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tout document relatif à l'adhésion de la Ville à l'Association Des Collectivités Publiques Utilisant Des Systèmes d'Information et à verser 380 euros au titre de la cotisation annuelle.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.**



Le Registre dûment signé,  
Pour extrait conforme,  
Maire,  
Conseiller Départemental,  
Alexis RAGACHE



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 17 OCTOBRE 2024

République Française  
Liberté - Égalité - Fraternité

<b>Nombre de Conseillers en exercice :</b>	<b>35</b>
<b>Nombre de votants:</b>	<b>34</b>
<b>Nombre de présents :</b>	<b>30</b>
<b>Convocations :</b>	<b>11 OCTOBRE 2024</b>

**Etaient présents :** M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENO, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THÉODORE, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, Mme Luce PANE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, M. Pierre JOSELIER, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Jean-Baptiste BARDET, Mme Julie GODICHAUD, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, M. Stéphane DELAHAYE et M. Jean EASTABROOK,

--ooOoo--

**Etaient absents excusés :**

- M. Christophe DELAMARE
- M. Luc LESIEUR
- Mme Mathilde LESAGE
- Mme Lisa MADELEINE
- Mme Sylvie FAURE

Pouvoir à M. Pierre CAREL  
Pouvoir à M. Clément THEODORE  
Pouvoir à Mme Eve COGNETTA  
Pouvoir à Mme Laurence RENO

--ooOoo--

Madame Adeline DIANISSY remplit les fonctions de Secrétaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20241017-2024-126-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2024

Publication : 24/10/2024